actualités du monde



Kurdistan de Turquie

procès de masse contre des élu-e-s

Le 18 octobre s'est ouvert, devant la



6ème chambre du tribunal de Diyarbakir, capitale du Kurdistan de Turquie, le procès de 151 personnalités kurdes.

Parmi elles, de nombreux élu-e-s du BTP (Parti pour la démocratie et la paix) dont Osman Baydémir, maire de Diyarbakir, Abdullah Démirbas, maire de Sur, mais également des députés, anciens maires, conseiller municipaux ou régionaux.

Toutes et tous, élu-e-s au suffrage universel et dont la légitimité a été confirmée à l'occasion des élections municipales de 2009 où la plus part d'entre eux ont été élu-e-s ou réélu-e-s avec plus de 60% des voix.

Leurs crimes ? Revendiquer la reconnaissance de leur langue maternelle, de leur culture, de leur identité millénaire. Celle du peuple kurde qui, depuis l'antiquité, refuse l'assimilation forcée et mène ce combat de génération en génération.

Ces femmes et hommes encourent au total jusqu'à 3 000 ans d'emprisonnement pour être fidèles à leur peuple et porter chaque jour, y compris dans la gestion des villes dont ils ont la responsabilité, la voix de la paix et de la démocratie.

Pour avoir parlé, écrit ou publié des documents administratifs en kurde, ils sont coupables de séparatisme dans une Turquie dont la France et l'Union européenne vantent les avancées démocratiques.

Accusés de séparatisme au motif qu'ils revendiquent une solution politique et pacifique à la question kurde et se refusent à assimiler la notion de terrorisme à la résistance armée menée par le mouvement nationale kurde animée par le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) comme le font le gouvernement turc, l'Union européenne et les États-Unis.

Présents à l'ouverture du procès avec de nombreuses délégations internationales, nous pouvons témoigner à la fois des conditions anormales de son déroulement, de la volonté affichée par les autorités de l'exemplarité de celui-ci en terme de négation de l'identité kurde et, dans le même temps, du formidable soutien populaire dont bénéficient les inculpé-e-s.

Face aux forces militaires et de police, des milliers d'habitants expriment, par leur présence quotidienne devant le tribunal, un soutien populaire dont *l'Humanité*, seul quotidien national français à avoir couvert l'événement, a porté témoignage.

Tout un peuple est debout pour crier haut et fort sa soif de reconnaissance et de liberté. Un peuple que l'on traite de terroriste parce que chaque jour nombre de ses enfants tombe les armes à la main pour que vivent les trois couleurs de l'âme kurde. Un peuple qui reconnaît M.Abdullah Ocalan comme leader, au grand dam des donneurs de leçon occidentaux.

Il est temps, grand temps, que la communauté internationale reconnaisse, comme elle l'a fait pour les Kurdes d'Irak, le droit à l'existence de leurs frères de Turquie. Il y a urgence à ce que les propositions de paix formulées par le PKK soient entendues. La main tendue par les Kurdes peut être celle qui ouvre les portes à un règlement politique et pacifique, à l'inverse de l'exigence irréaliste d'une capitulation et d'un reniement identitaire que formulent les autorités turques avec le soutien de l'Union européenne.

La détermination du peuple kurde s'exprime par la bouche de M. Osman Baydémir, un des inculpés, maire de Diyarbakir, capitale historique du Kurdistan de Turquie, qui, répondant au reporter de l'Humanité, déclarait : « Si défendre les droits de l'Homme et la démocratie est un crime, alors oui je commets un crime. Si revendiquer le droit à ma culture, à mon identité, à ma langue est un crime, alors oui je suis un criminel ».

Il mène, avec tous les élu-e-s du BTP et les progressistes turcs, le combat pour la liberté que les intérêts mercantiles, économiques et politiques des puissances européennes tentent de dénaturer et d'étouffer.

Il y a urgence à apporter le soutien des communistes et de leurs élu-e-s à celles et ceux qui, devant les tribunaux, continuent à crier justice, démocratie et paix.

Chaque lettre, mail, pétition, adressé aux autorités turques pour demander l'abandon des poursuites et la reconnaissance de l'identité kurde, concrétisera, plus que les paroles, la solidarité des progressistes français, aux premiers desquels devraient se trouver les communistes

Dominique Torre

fédération Haute-Corse présidente de Amitié Corse-Kurdistan

Joël Dutto

fédération des Bouches du Rhône conseiller général honoraire, conseiller municipal de Marseille

Pierre Barbancey

fédération des Alpes Maritimes journaliste

Maître Daniel Voguet avocat au Barreau de Paris